

QUELS SPORT FSGT DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

La confusion est fréquente. La FSGT serait une fédération de sport corpo. Certains, à cause des sigles, ou plus rarement pour l'histoire, la rattachent encore à la CGT. D'autres, en raison du T de Travail, l'imaginent dans l'orbite directe des Comités d'entreprise. La réalité se situe évidemment bien loin de ces faciles raccourcis. Notre fédération possède certes une ancienne et vieille présence dans le sport entreprise, qui remonte au Front populaire, aux occupations d'usine puis, évidemment, aux Trente glorieuses avec ses grandes «boîtes» et leur puissants clubs, sans oublier les compétitions emblématiques comme la Coupe de la Vie ouvrière en football. Mais les licencié-e-s «corpos» n'y furent jamais majoritaires. Et, depuis, les transformations sociales ont redistribué les cartes, contribuant à distancier ce lien essentiel.

Comment et avec qui, dès lors, continuer à développer, voire à relancer, une vie associative dans le monde de l'entreprise à l'heure où le patronat a décidé de réinvestir ce domaine pour améliorer la «productivité» de ses «salarié-e-s», souvent en appui sur des recettes libérales (self-service de salle de gym, etc.) ? Quels peuvent être donc désormais les partenaires et les méthodes pour que le sport restent entre les mains des salarié-e-s pour leur émancipation et non seulement une technique de management ? Ces questions évidemment s'avèrent des plus complexes et on mesure dans ce dossier les immenses

difficultés auxquelles, notamment, les comités départementaux doivent se confronter au quotidien.

Les recettes miracles n'existent évidemment pas et le tissu économique semble de plus en plus compliqué à appréhender, dans une période où les reculs sociaux se multiplient. Toutefois, que ce soit avec l'essor du foot autoarbitré à 7 ou en renouant le dialogue avec les interlocuteurs syndicaux ou les représentant-e-s du personnels, voire des directions d'entreprise, des solutions et des opportunités semblent s'ouvrir.

À lire également dans ce numéro, rubriques :

• Juridique : «Quel cadre juridique pour les Associations sportives en entreprise ?», p.28

• Histoire : «La FSGT et le sport à l'entreprise - Fédération sportive... du travail ?», p.32



Face à l'évolution du monde du travail et à la crise économique de ces dernières années, le sport FSGT en entreprise est actuellement en pleine mutation. Gros clubs omnisports historiques, petits nouveaux issus des PME ou comités très motivés : tous sont à pied d'œuvre. # Par Antoine Aubry et Emmanuelle Bonnet Oulaldj

Dans les grosses boîtes ou les PME...

VERS LE RENOUVEAU DU SPORT FSGT EN ENTREPRISE ?

«Du sport en entreprise ? Mais pour quoi faire ?»

Nombreuses sont les associations sportives liées au monde du travail à avoir déjà entendu ce refrain. Quand elle n'est pas associée à des seules fins managériales, la pratique sportive en entreprise permet pourtant de développer le lien social, de favoriser le bien-être individuel et collectif sur le lieu de travail et d'offrir un espace de liberté associative aux salarié-e-s. C'est d'ailleurs le mouvement sportif ouvrier du début du 20^e siècle qui est à l'origine de ce qui deviendra, en 1934, la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Le corps, en tant que prolongement de la machine à l'usine, était un objet de domination sociale. Pour contrer cela, ouvriers/ères eurent la volonté de s'émanciper du patron en utilisant leur corps à d'autres fins : celle de l'activité physique et sportive pratiquée en toute autonomie.

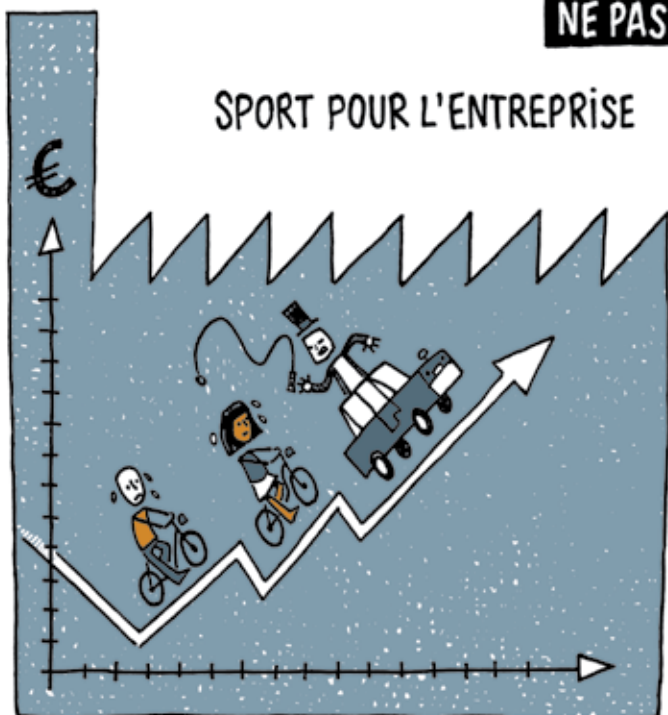
Aujourd'hui, la FSGT est encore présente dans le monde du travail et bon nombre de ses licencié-e-s en sont issu-e-s... Les deux tiers de ces licences sont réparties dans 7 gros comités départementaux (Rhône, Paris, Alpes-Maritimes, Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône, Hauts-de-Seine et Finistère) et la moitié des pratiquant-e-s dans 4 types d'activités (football autoarbitré à 7, foot à 11, volley-ball et activités athlétiques hors-stade). Aussi honorables soient-elles, ces données sont assez

faibles comparées au potentiel qui existe dans ce domaine et montre à quel point la vision des salarié-e-s concernant le sport au travail a évolué. Pendant longtemps, la FSGT a considéré que le comité d'entreprise (CE) ou les organisations syndicales étaient forcément le ou les levier(s) les plus importants pour développer le sport FSGT auprès des travailleurs/ses. «*Mais cette vision là est terminée*», constate Rolland Besson de la Direction nationale collégiale (DNC). «*À l'heure actuelle, les comités d'entreprise sont, et quelle que soit leur étiquette syndicale, souvent centrés sur une pratique consumériste d'activités physiques plus ou moins à la mode et données par des prestataires de service.*»

Car, depuis quelques années, l'organisation patronale du Medef (Mouvement des entreprises de France) a lancé une grande offensive sur le sport. Via leurs CE (ou non), les Français/es sont encouragé-e-s à pratiquer des activités sportives, parfois même sur leur lieu de travail (et aussi pendant leur temps de travail). Cette préoccupation s'explique sans doute par de récents travaux qui démontrent que les sociétés ont un intérêt à faire faire du sport à leurs employé-e-s. Publiée à la rentrée 2015, une étude d'impact de l'activité physique et sportive sur le travail commandée par le Medef, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le groupe AG2R La Mondiale a par exemple prouvé que les salarié-e-s

NE PAS CONFONDRE

SPORT POUR L'ENTREPRISE **ET** SPORT EN ENTREPRISE



sportifs/ves seraient davantage productifs/ves et auraient moins d'arrêts maladie que les autres. «*Et ça marche*», explique Jean-Claude Poirier, coprésident du comité des Alpes-Maritimes, «*il y aurait aujourd'hui plus de 2,5 millions d'employé-e-s concerné-e-s par les initiatives du Medef.*»

Une autre vision du sport en entreprise

Plus gros comité départemental en termes d'effectifs dans ce domaine (2500 licencié-e-s en 2014/2015), le comité du Rhône a vu, comme d'autres, le nombre de ses licences liées au sport dans l'entreprise diminuer au fil des ans. «*Il y a 30 ans, plus de 50% de nos clubs étaient des clubs d'entreprise*», détaille Jean-Claude Dujardin, coprésident du comité rhodanien. «*Maintenant, c'est à peine 20%, dont pas mal de petites structures. Le sport dans le monde du travail, comme la culture, ne sont plus considérés comme des besoins sociaux. Dans le temps, c'était une revendication première... Mais avec les fermetures de boîtes et les multiples plans sociaux, on n'y pense moins.*» Même constat en Bretagne où Roger Arzur, le président du comité du Finistère, relève que le «*monde du travail en 2015 n'est plus du tout le même que celui que nous avons connu*». La plupart des travailleurs/ves ne disposent pas de comités d'entreprises, les horaires sont déstructurés, les transports allongés, la loi Macron avec la généralisation du travail le dimanche laissera également des traces.

Si le sport FSGT possède toujours certains clubs historiques grâce au soutien de CE encore intéressés et à l'implication de militant-e-s, de nombreuses associations issues de petites et moyennes entreprises (PME) pointent désormais le bout de leur nez. L'avenir du sport dans le monde du travail passerait-il forcément par ce type de structure ? Sur le papier, l'idée séduit. Lors des Assises nationales et internationales du sport populaire organisées par la FSGT à Marseille en juin 2015, plusieurs participant-e-s de l'atelier «*Le sport sur les lieux de travail*» ont d'ailleurs présenté cette autre vision du sport en entreprise. Sur le terrain, plusieurs comités comme celui des Rhône ont remarqué que la création de clubs dans des PME dans leur département était tout à fait possible grâce à certaines disciplines comme le FA7, où seulement une dizaine de joueurs/ses sont nécessaires pour monter une équipe. Le basket-ball (la moitié des pratiquant-e-s du basket FSGT émane de clubs d'entreprise !) ou le volley-ball, dont la version en 4x4 facilite encore plus la création de petites équipes, entrent aussi dans cette catégorie... Et pour les activités difficilement praticables en petit nombre, la mutualisation de moyens, comme l'a fait le comité du Finistère avec la voile, permet aux salarié-e-s de petites sociétés d'y prendre part.

Partager des expériences pilotes

Si elle doit forcément passer par des PME, la relance du sport FSGT dans le monde du travail reposera aussi sur le retour et le maintien de clubs de grandes boîtes dans le giron de la Fédération. Pour se faire, à chacun sa stratégie. Le comité de Haute-Garonne cherche par exemple à passer par les CE alors que celui des Alpes-Maritimes s'appuie, dans un premier temps, sur l'union syndicale locale. «*À mon sens, il ne faut pas non plus oublier les patrons*», juge Jean-Claude Dujardin. Animateur de l'atelier «*Le sport sur les lieux de travail*» lors des dernières assises, Stéphane Vincent du comité

UN CLUB POUR 4 BOITES

Un «Corps» en bonne santé... mais à surveiller

Installé dans le Rhône, le Corps (Club omnisports Rhône-Poulenc Spécia) fait partie des gros clubs d'entreprise omnisport de la FSGT. Fort de 900 membres la saison dernière, ce club a été fondé en 1973 par les comités d'entreprise (CE) de deux sociétés (Rhône-Poulenc et Spécia, donc) liées au secteur de la chimie de Saint-Fons. L'objectif était de mutualiser des moyens afin de permettre l'accès à la pratique sportive, de compétition ou de loisir, à leurs salarié-e-s. Aujourd'hui, le Corps a évolué. Il regroupe des employé-e-s (et pas que !) de 4 établissements différents (Recherche et innovation centre de Lyon Solvay, Bluestar Silicones, Rhodia Opérations et Famar) et propose une trentaine d'activités physiques et sportives. «*Historiquement, le Corps a toujours fait partie de la Fédération*», tient à préciser René Casanova, le trésorier du club. Tous/tes ses adhérent-e-s possèdent d'ailleurs des licences FSGT même si certaines sections du club sont également affiliées dans d'autres fédérations. Comme dans de nombreuses entreprises françaises, les effectifs des différentes sociétés dont le Corps est issu ont baissé, passant de 6000 à 1750 salarié-e-s en une quarantaine d'années. Ceci pousse le club à faire de plus en plus attention... «*Ce qui est difficile aujourd'hui, c'est de continuer à toucher les subventions des CE*», explique notamment René. «*Et comme le prix de nos licences n'est pas très élevé (environ 50 euros pour les salarié-e-s), on se retrouve donc dans une situation un peu compliquée... Mais tant que nos boîtes fonctionneront, le Corps continuera d'exister !*» # AA

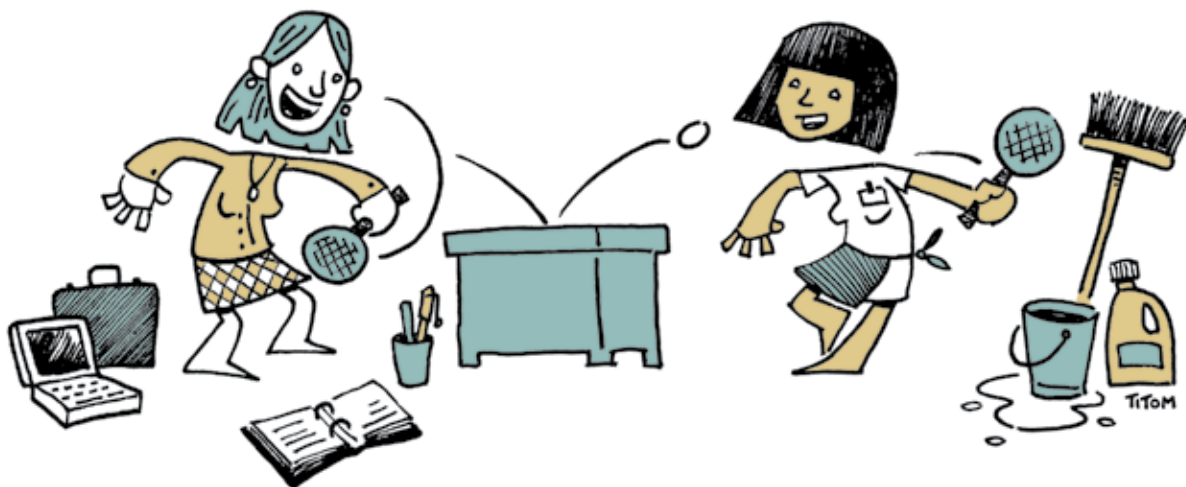
des Bouches-du-Rhône est d'accord sur ce dernier point : «*Nous devons évidemment laisser les CE et les syndicats dans la boucle, mais l'interlocuteur d'aujourd'hui peut aussi être le/a dirigeant-e et il ne faut pas l'oublier...*» Et pour arriver à séduire le salarié-e-s, ce conseiller technique, cadre d'État placé auprès de la FSGT, va même plus loin : «*Pourquoi ne pas répondre à un besoin individuel en rentrant dans une logique de "prestations de service" de manière provisoire ? Dirigé par des animateurs/rices formé-e-s par la FSGT, cela ne serait pas une finalité, mais un moyen de capter les employé-e-s et de les faire rebasculer dans des clubs associatifs au sein ou à l'extérieur de l'entreprise...*» «*La vie associative au cœur du sport au travail est une visée et non pas un préalable*», ajoute Antonio Fonseca, membre de la Direction nationale collégiale et coordinateur des relations avec les comités et régions. «*Nous sommes en phase de relance, nous ne devons pas fermer toutes les portes.*» L'enjeu est également de développer la pratique au plus près des employé-e-s, sur leurs lieux de travail ou à proximité.

Très actifs localement, les comités départementaux sont perçus comme indissociables dans le renouveau du sport FSGT dans l'entreprise au niveau national... Aux yeux de beaucoup, c'est même de là que tout repartira. «*Le maillon des comités est essentiel pour remettre en œuvre un projet fédéral*», affirme par exemple Rolland Besson. L'objectif ne serait donc pas d'uniformiser une même stratégie sur l'ensemble du territoire, mais, à travers un nouveau collectif dédié à cette question, de partager des expériences pilotes passées, en cours ou en projet dans différents départements/régions. «*À terme, le but est que chaque comité puisse se nourrir des actions des autres*», explique un Jean-Claude Poirier très enthousiaste à propos de ce projet. «*Et avec des actes ! Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs, mais les copains et les copines doivent sentir qu'il y a une suite à tout cela... Car on part pour un travail qui va durer dix ans là, minimum !*» #

La FSGT affiche une ancienne présence en Haute-Garonne marquée par une relation forte et constitutive avec le monde du travail et les clubs qui en étaient issus. Ce sont d'ailleurs les clubs corporos qui permirent de redémarrer la FSGT en 1950 après la scission des dirigeants et militants socialiste qui faillit conduire à la disparition de la fédération dans la région. Or, au fil du temps et de l'évolution de la politique sportive des Comités d'entreprise (CE), les rapports se sont distendus. Il y a quelques mois, la FSGT 31 a pris la décision de réattaquer cette terre de mission, en s'attachant les services d'un salarié pour accompagner les bénévoles et la direction du comité. Nicolas Palau répond à nos questions. # Par Nicolas Kssis

En Haute-Garonne

(RE)TISSER DU LIEN AVEC ET DANS LES ENTREPRISES



Pourquoi avoir décidé aujourd'hui de vous orienter vers le sport entreprise ?

Nicolas Palau : Il s'agit de la base de la FSGT, son implantation dans le monde du travail remonte à ses origines. Ce n'est pas un domaine que l'on peut laisser à l'abandon ou en suspens. Or, il s'est effectivement manifesté une perte de vitesse dans le sport en entreprise sur notre département. Il faut reprendre les choses où elles en sont car, en ce domaine, la réalité du terrain s'est énormément transformée. En effet, l'économie de la région a connu de nombreuses mutations, avec un gros volume de renouvellement du tissu des entreprises et des établissements. Dans nos efforts, nous avons donc commencé par dresser ce constat : une nouvelle réalité locale et une implantation ancienne dans certaines boîtes. Toutefois, il faut reconnaître que ce sont surtout des sections (le badminton seulement par exemple), voire des licencié-e-s isolé-e-s, de clubs d'entreprise (par équipes ou par activités) qui viennent s'affilier à la FSGT, principalement par intérêt pour une de nos pratiques, je pense en premier lieu au cas emblématique du succès du foot autoarbitré à 7. Désormais, nous aimerions développer une démarche plus globale, à destination de tou-te-s les salarié-e-s et de tous le ou les clubs/sections de l'entreprise, en nous adressant directement à la direction du CE, bien qu'il soit souvent dur de trouver les bon-ne-s interlocuteurs/trices, d'où la décision, en partie, de mon embauche.

Peux-tu nous présenter la situation du sport entreprise dans le comité ?

Nicolas Palau : Actuellement les licencié-e-s corporos

doivent représenter environ 22% des effectifs (sur un total de 7600 à la fin de la saison dernière). Ils/elles sont surtout présent-e-s dans le foot autoarbitré à 7, le volley, le cyclisme... Nous pouvons encore compter sur de gros clubs «fondateurs» comme le Toulouse Olympique Aérospatiale Club (TOAC) d'Airbus, les cheminots ou EDF. L'enjeu est donc d'arriver à prendre pied

ailleurs, d'élargir et d'enraciner notre existence au-delà de ce socle initial. Il faut parvenir à toucher d'autres entreprises, plus petites souvent, donc plus difficiles à atteindre. C'est très important, c'est la base de notre fédération, nous devons garder ce rôle d'impulsion de la vie associative dans le monde du travail. J'insiste toujours quand je rencontre mes interlocuteurs/trices dans les CE sur cette dimension de la vie associative où il est possible d'être acteur/trice, ce projet participatif au cœur du projet FSGT, aussi évidemment sur la liberté de faire évoluer ses pratiques par exemple en adaptant les règles et, bien sûr, la dimension omnisport qui constitue un attrait considérable aux yeux des CE.

Quels sont les principaux obstacles qui se dressent ?

Nicolas Palau : Ce type de travail de fond prend forcément du temps, et cela ne fait qu'un peu plus d'un an que nous nous sommes vraiment engagés dans cette perspective. Cela ne peut se concrétiser du jour au lendemain. Je dirais notamment que la méconnaissance de la FSGT sur Toulouse et autour pèse lourdement. Nous avons aussi subi indéniablement le contrecoup du reflux de la syndicalisation et des syndicats en général, nos partenaires traditionnels. J'insiste, mais beaucoup de nouvelles entreprises se sont installées depuis dix ans ici et elles ne savent pas forcément qui nous sommes. Le poids de l'histoire, la visibilité l'identité de la fédé sont donc parfois à reconstruire. Dans ce but, notamment, nous avons réalisé une plaquette spécifique pour présenter d'un seul coup d'œil notre fédération et ce qu'elle propose avec comme slogan «le sport pensé pour tous». #

Dans le Finistère, le sport en entreprise a toujours occupé une place très importante. La natation, le(s) football(s) ou encore (et surtout !) les activités nautiques possèdent de nombreux/ses licencié-e-s issu-e-s des clubs d'entreprise. Et si les temps sont durs pour le sport associatif du monde du travail, le comité breton compte bien continuer à développer cet axe. # Par Antoine Aubry

Dans le Finistère CÔTÉ TERRE ET CÔTÉ MER, ON NE LÂCHE RIEN !

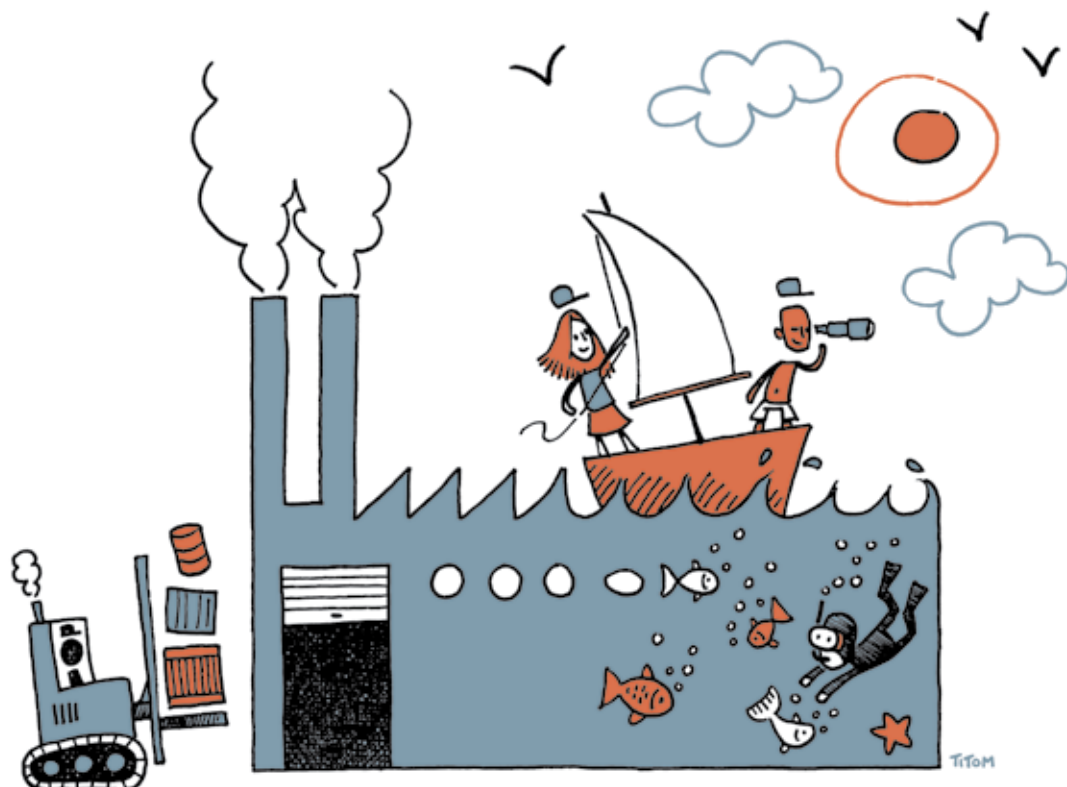
La saison dernière, le nombre de licences FSGT issues des clubs d'entreprise représentait pas moins de 15% (environ 1100) du total des licences dans le Finistère. Un chiffre qui place le comité départemental breton un peu en dessous de la moyenne nationale (19%), mais tout de même à la 7^e place des comités FSGT fournissant le plus de licencié-e-s venant de clubs d'entreprise... «Dans le département, nous avons toujours eu plusieurs activités liées au monde du travail», explique Roger Arzur, président du comité du Finistère et membre de la Direction nationale collégiale (DNC). «Les plus importantes sont le football à 11, la natation et bien sûr les activités nautiques, un de nos meilleurs atouts !» Car de par son accès à l'océan Atlantique en rade de Brest, le comité offre à 200 licencié-e-s la possibilité de faire de la voile sur des dériveurs légers (de petits monocoques). «Parmi nos pratiquant-e-s d'activités nautiques, une grosse partie provient de clubs d'entreprise», indique Claude Cren, la responsable de la voile dans le comité finistérien. «Il faut préciser que la création de la voile FSGT à Brest s'est justement faite par des clubs d'entreprise... À l'origine, tout est parti de grosses boîtes comme EDF et Thomson qui possédaient des salarié-e-s marins et motivé-e-s pour partager leur passion pour la mer.» Aujourd'hui, 10 des 12 clubs de voile du comité du Finistère sont des clubs d'entreprise. Et particularité de la discipline : les moyens matériels peuvent être mutualisés. Via la FSGT, des clubs de petites et moyennes entreprises se sont associés afin de pouvoir investir dans des bateaux d'un centre nautique. Ainsi, chaque club peut avoir accès à son dériveur lors de créneaux réservés. «Et en formant nos propres encadrant-e-s, nous permettons aussi aux clubs de pratiquer à des coûts accessibles», continue Claude.

Organiser des challenges, des rencontres inter-entreprises

Cette année, le comité va aussi prospecter le coin pour tenter de séduire des pratiquant-e-s intéressé-e-s par d'autres pratiques sportives. Car, hormis pour les activités nautiques ou la plongée sous-marine, le sport en entreprise s'est un peu affaibli dans le département ces dernières années. «En cause : la restructuration des boîtes

et la modification des comités d'entreprise qui font fréquemment appel à des prestataires de service au sujet du sport», assure Roger Arzur. «On a aussi perdu le contact avec les syndicats. En cette période de crise, leur priorité c'est la défense de l'emploi...»

Qu'à cela ne tienne ! Le comité finistérien ne compte pas lâcher le morceau et annonce vouloir faire repartir le sport en entreprise avec une approche... «différente». Les objectifs ? Lancer ou continuer à développer des activités prometteuses et praticables par un nombre restreint de salarié-e-s comme le football autoarbitré à 7 (FA7), le foot en salle mais aussi le volley, le badminton ou la pétanque. Pour cela, le comité va rencontrer les clubs d'entreprise affiliés au comité. Afin de savoir ce qu'ils souhaitent et attendent, mais aussi pour les inciter à organiser des challenges, des rencontres inter-entreprises. Autres cibles : les communautés de communes, les organisations de promotion des nouveaux territoires, mais aussi les dirigeant-e-s de sociétés locales. Bref, un travail de longue haleine attend le comité du Finistère, mais pas de quoi inquiéter Roger Arzur : «Il faut travailler sur le terrain, aller dans les zones d'activités et là où le besoin s'en fait sentir ! Car si la FSGT ne s'y colle pas, c'est quelqu'un d'autre qui le fera...» #



Souhaitant relancer une dynamique sport en entreprise dans le département, le comité des Alpes-Maritimes a décidé, il y a quelques années, de débiter par le football autoarbitré à 7... avec succès et l'espoir que son développement amène celui d'autres disciplines et des féminines... # Par Antoine Aubry

Dans les Alpes-Maritimes

EN PASSANT PAR LE FOOT AUTOARBITRÉ À 7...

«Doucement le numéro 8, ça travaille demain !»

En ce début de mois de novembre, plusieurs équipes FSGT s'affrontent dans des matchs de coupe de football autoarbitré à 7 (FA7) à l'est de la ville de Nice (Alpes-Maritimes). Sur un des terrains, un joueur fait une légère remontrance à un de ses adversaires du soir après une intervention trop rugueuse à ses yeux. Comme d'autres, ces deux footballeurs sont membres des nombreux clubs de FA7 d'entreprise que compte le comité départemental (CD) des Alpes-Maritimes... «Aujourd'hui, nous avons même 2 poules exclusivement composées d'équipes (22 au total) de boîtes du coin», explique Arnaud Berthier, coprésident du comité 06. «Et on espère même mettre en place une troisième poule l'année prochaine.»

Pour expliquer ce succès, un retour en arrière s'impose. En 2011, le comité des Alpes-Maritimes constate la faible implantation du sport FSGT en entreprise dans la région. Si certains clubs du département proviennent bien du monde du travail, ces derniers ne représentent qu'une infime proportion des associations sportives du comité : «A cette époque, on trouvait quelques clubs d'entreprise dans plusieurs de nos activités, mais sans championnats ou compétitions spécifiques», raconte à son tour Jean-Claude Poirier, l'autre coprésident du CD 06. «Pendant longtemps, nous avons opté pour une technique de démarchage classique. Mais tu ne vend pas malheureusement que du vent si tu n'as rien de structuré à proposer... On passait pour des prestataires de services. Nous avons donc décidé de relancer la machine en nous consacrant

à une discipline particulière : le football autoarbitré à 7.» Pourquoi cette activité ? «Tout simplement parce qu'il y a un bon esprit et pas (ou peu) de blessure au FA7 vu que les tacles sont interdits», répond-t-on du côté du comité. «Quelque chose qui plaît aux travailleurs qui ne veulent pas louper des jours de boulot. Et le fait de n'avoir besoin que d'une dizaine de joueurs pour former une équipe nous permet également de toucher des petites et moyennes entreprises qui n'ont pas de comités d'entreprise (CE) ou de syndicats !»

Faire appel aux syndicats

Pour lancer son action, le comité 06 décide d'organiser un challenge inter-entreprises de football autoarbitré à 7 pendant l'été 2011. Après avoir contacté plusieurs clubs d'entreprise déjà présents dans les championnats «classiques» de FA7 FSGT du département, les responsables de ce challenge convient des salariés de sociétés basées dans la zone industrielle de Carros, au nord de Nice. Pour entrer en contact avec ces entreprises, le comité n'a pas hésité à faire appel aux syndicats, et plus précisément à la CGT. Jean-Claude Poirier précise : «On



TiTom

GRANDS CLUBS HISTORIQUES

L'autre priorité du sport FSGT 06 en entreprise

S'il est impliqué dans le développement du sport au travail dans les petites et moyennes entreprises (PME), le comité départemental des Alpes-Maritimes ne compte pas lâcher les grands clubs d'entreprise présents dans le département. «Il y a des entreprises structurées avec de gros clubs omnisports avec qui on travaille sur des projets, section par section», explique Jean-Claude Poirier, coprésident du comité 06. «Notre démarche est de leur montrer comment fonctionne le sport dans l'entreprise, d'aider les clubs à monter un projet de formation ou de mettre en place des événements sportifs pour les salarié-e-s d'un comité d'entreprise ou d'un groupement de CE.» La Société Lyonnaise des eaux s'était par exemple adressée à la FSGT il y a une quinzaine d'années pour organiser ses championnats nationaux de vélo, de ski, ou encore de pétanque... Si le projet du football autoarbitré à 7 reste la priorité, les responsables du sport FSGT en entreprise espèrent poursuivre ces actions avec d'autres grosses boîtes du département. # AA

n'aurait rien pu créer si on n'était pas passé par le mouvement syndical car les comités d'entreprise sont dirigés par des élus syndicaux ! Pour Carros, nous nous sommes tournés vers l'Union locale de la CGT qui est majoritaire sur le secteur. Ce qui nous a permis de discuter avec des CE, de parler du challenge, du projet et finalement de le faire démarrer...» Quelques semaines après ce challenge (réussi, une dizaine d'équipes y ayant participé), le CD 06 lançait officiellement son premier championnat inter-entreprises de football autoarbitré à 7 dans les Alpes-Maritimes. Par la suite, plusieurs PME sans CE ont aussi entendu parler (par le bouche-à-oreille ou via Internet) du projet et s'y sont mêlées.

Engagée dans le championnat depuis cette année, «Ragni» fait partie de celles-ci. Société d'éclairage publique implantée dans la région niçoise depuis les années 1920, Ragni emploie 80 personnes. Après avoir participé et remporté le challenge de l'été dernier, plusieurs salariés de la boîte amateurs de ballon rond



ont souhaité monter une équipe FSGT. «Au début, le patron n'était pas bien chaud, il avait notamment peur des blessures», se rappelle Dominique Forgione, le responsable de l'équipe. «Puis il a fini par nous suivre et nous aide même financièrement !» Sur le terrain, tous sont logés à la même enseigne, quelles que soient leurs positions dans l'entreprise. «On a le chef du bureau d'étude, une personne en charge de la tâche qualité et même un retraité qui vient pour nous coacher», énumère Dominique. «Nous nous rendons compte que le club nous rapproche. Cela a créé un groupe. Et tout se passe très bien avec les adversaires pendant les matchs. C'est exactement ce que l'on recherchait.»

«Il y a encore une éthique et un esprit entreprise», remarque Jean-Claude Poirier. «Les salariés d'une société aiment affronter ceux d'une autre boîte. Et nos clubs de FA7 inter-entreprises n'ont le droit qu'à 2 joueurs hors-entreprise quand d'autres fédérations autorisent les clubs à faire venir n'importe qui dans l'optique d'avoir de bons résultats...» «Pour preuve, dans les poules, nous avons des «dominantes», poursuit Arnaud Berthier. «Une des poules par exemple possède des clubs liés à l'hôtellerie, aux métiers de bouche... L'autre c'est plus le milieu hospitalier, etc.»

Le FA7, juste une étape

Si elle rencontre un gros succès, l'action du comité sur le football autoarbitré à 7 d'entreprise dans les Alpes-

Maritimes n'est qu'une étape... «Pour la Fédération, le sport en entreprise représente une possibilité de développement énorme», assure Jean-Claude Poirier. «Et dans la FSGT, il y a le mot «Travail». On l'a oublié pendant longtemps, il faut donc se rebouger ! Car la dimension entreprise existe toujours.» «Avant on avait de la volonté, mais pas la bonne démarche», complète Arnaud Berthier. «Grâce au succès du FA7, nous avons pu rencontrer des comités d'entreprise. En discutant avec leurs responsables, on a vu qu'il y avait du badminton, de la course à pieds etc. Notre stratégie maintenant, c'est de voir quelles activités sportives proposent les entreprises qui sont chez nous par le biais du football et de voir s'il est possible d'en intégrer, ou même d'en lancer, dans la FSGT ! Les entreprises sont les premières à nous dire qu'elles ne veulent pas que du foot. Des possibilités nouvelles vont s'ouvrir.»

Mais cela risque de prendre du temps prévient le comité des Alpes-Maritimes. Car si les choses commencent à bouger dans certaines disciplines comme le badminton, l'objectif prioritaire reste la consolidation du football autoarbitré à 7 d'entreprise en s'implantant dans de nouvelles zones industrielles dans la région comme Sofia-Antipolis, Grasse, Saint-Laurent du Var ou encore Montdelieu. «Pour le moment, c'est simple: on cible un objectif et on essaye de l'atteindre», résume Arnaud. «Quand ça sera fait, on pourra viser autre chose.» Et pourquoi pas avec les féminines du comité ? En FA7, ou ailleurs... #